ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

égalité professionnelle

Question au Gouvernement n° 1938

Texte de la question

EGALITE PROFESSIONNELLES

DES FEMMES ET DES HOMMES

Mme la présidente. La parole est à Mme Catherine Génisson, pour le groupe socialiste.

Mme Catherine Génisson. Madame la ministre de la parité et de l'égalité professionnelle, en ce 8 mars 2005, journée internationale de la femme *(Murmures sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)*, je souhaite évoquer la situation de plusieurs millions de nos concitoyennes, qui s'enfoncent dans une très grande précarité.

Le taux de chômage a franchi de nouveau le triste seuil de 10 %, les femmes en sont les premières victimes. Depuis un an, les femmes en recherche d'emploi sont deux fois plus nombreuses que les hommes, avec un taux de chômage en augmentation de 2,2 %, contre 1,1 % pour les hommes. *(" À cause des 35 heures ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

De plus, 47 % des femmes travaillent, mais elles sont de plus en plus nombreuses à le faire dans une situation de précarité croissante. Elles occupent 53 % des contrats à durée déterminée et 59 % des contrats aidés. Le temps partiel subi est également une des grandes causes de cette précarisation. En France, 80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes et 40 % de ce temps partiel est subi.

Rappelons que la loi dite de modernisation sociale a organisé la dérégulation des modalités de recours et d'organisation du travail à temps partiel dans les entreprises. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* J'ajoute que 3,4 millions de personnes qui travaillent vivent en dessous du seuil de pauvreté et que 80 % de ces travailleurs pauvres sont des femmes.

Madame la ministre, étant donné que votre budget fond comme neige au soleil et que la diminution des emplois publics ne permet plus la présence efficace des services de l'État sur les territoires, notamment les directions du travail et de l'organisation du travail, comment pensez-vous remédier aux carences de votre politique ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de la parité et de l'égalité professionnelle.

Mme Nicole Ameline, m*inistre de la parité et de l'égalité professionnelle*. Madame la députée, M. le Premier ministre l'a rappelé : si notre majorité a été à l'origine, notamment au siècle dernier, des grandes avancées sociales et politiques en matière d'égalité, nous avons toujours soutenu, d'où qu'elles viennent, les propositions qui représentaient un progrès.

Force est de constater que votre bilan, sur le terrain de l'égalité professionnelle, n'a pas été bon. Il nous a conduits à reconstruire une politique qui porte aujourd'hui ses fruits.

M. Henri Emmanuelli. En matière de chômage féminin ?

Mme la ministre de la parité et de l'égalité professionnelle. Ce sont les inégalités qui sont les premières causes de la précarité et le meilleur rempart contre celle-ci est la consolidation de l'emploi. C'est ce à quoi nous nous consacrons, Jean-Louis Borloo, Nelly Olin et moi.

M. Henri Emmanuelli. Avec quel succès !

Mme la ministre de la parité et de l'égalité professionnelle. Nous mettons en place les parcours sécurisés, le droit individuel à la formation, la validation des acquis de l'expérience, ainsi qu'une dynamique salariale et professionnelle.

Je l'ai dit : les entreprises évoluent positivement en matière d'égalité professionnelle, et il faut s'en réjouir. Mais ces progrès ne suffisent pas. L'environnement social, les modes de garde et l'effort qui est engagé aujourd'hui sur ce terrain par le ministre de la famille sont essentiels. Nous ne pourrons pas avancer, en effet, si nous ne mettons pas l'innovation sociale au service de l'emploi.
Je partage avec vous, madame Génisson, le souci de toutes ces femmes qui sont en situation de sous-emploi. C'est précisément grâce à l'action menée aujourd'hui par le Gouvernement que nous pourrons leur apporter de nouvelles solutions. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
Mme Martine David. Sûrement pas !

Données clés

Auteur : Mme Catherine Génisson
Circonscription : Pas-de-Calais (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1938
Rubrique : Femmes
Ministère interrogé : parité
Ministère attributaire : parité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 mars 2005
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 mars 2005